

**Raymonde Séchet**, RÉSO - UNIVERSITÉ RENNES 2  
**Djemila Zeneidi-Henry**, RÉSO - UNIVERSITÉ RENNES 2

avec la collaboration de **Sébastien Fleuret**, CARTA - UNIVERSITÉ D'ANGERS  
 ESO - UMR 6590 CNRS

**N**ous avons proposé de prendre place dans le FIG 2004 « Nourrir les hommes, nourrir le monde. Les géographes se mettent à table » sous la forme d'une table ronde réunissant chercheurs, élus, travailleurs sociaux. Cette proposition initiale n'a pas été retenue, et c'est finalement une conférence que nous avons présentée sur le thème « Nourrir la rue et se nourrir à la rue ». L'expression « personnes à la rue » désigne indirectement les personnes sans domicile pour qui il existe une multitude d'appellations, SDF, sans logis, sans abri, sans résidence stable. Le sigle SDF, retenu par défaut, présente beaucoup de limites mais il a l'avantage de renvoyer à des représentations collectives. On définira les SDF comme ceux qui sont privés de manière durable et régulière de logement privé.

L'objectif est de présenter une analyse de la manière dont ces SDF s'y prennent pour accéder à la nourriture, et ainsi assurer leur survie quotidienne, au regard des mesures mises en œuvre pour les y aider. Le propos, s'appuie sur une revue de la littérature mais aussi, et surtout, sur nos observations de terrains et nos travaux de recherche : ceux de Raymonde Séchet sur la pauvreté, ceux de Djemila Zeneidi sur les SDF, ceux de Sébastien Fleuret sur la santé. Les exemples présentés concernent des villes françaises mais aussi des villes étrangères (Québec, New York, Rome). Il est organisé en trois temps : le contexte et les acteurs de l'aide alimentaire, les formes et les motivations de l'aide alimentaire, les pratiques alimentaires. L'articulation entre les trois parties se trouve dans la question suivante : comment un SDF va s'organiser pour mobiliser des ressources dans un système local d'offre qui est à la fois construit par des décisions prises à plusieurs niveaux emboîtés et par des ressources informelles qu'offre toute ville des pays riches ?

#### LE CONTEXTE ET LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Cette première partie a pour objectif de faire une analyse des politiques et mesures mises en œuvre pour

permettre aux sans-abri de se nourrir dans les villes des pays riches. L'extrême visibilité de certains nouveaux venus à la rue et la remise en cause des formes traditionnelles d'aide et d'intervention sociale ont profondément modifié le schéma des acteurs impliqués dans la construction des systèmes locaux d'offre de nourriture pour les SDF.

#### Quand les nouveaux SDF dérangent...

Après la seconde guerre mondiale, les plus miséreux continuent à relever de la sphère de l'assistance et de la charité, et de sa version laïque qu'est la solidarité. Mais, qu'elle soit assurée par les Églises ou par les municipalités, cette charité n'est pas véritablement organisée. Le *statu quo* dans les formes d'action est d'autant plus fort que les dirigeants nationaux étaient convaincus que la pauvreté n'était que résiduelle et devait pouvoir être soulagée localement. Or, au début des années 1980, dans des pays aussi différents que la France, le Canada, les États-Unis, les grandes villes sont brutalement confrontées à l'accroissement du nombre de sans-abri. Les SDF ici, les *homeless* là-bas sont donc plus nombreux, plus visibles, et surtout ils ne ressemblent pas à l'image quelque peu idéalisée du clochard, que l'on connaissait puisqu'il faisait partie du quartier et du paysage.

La visibilité nouvelle et la diversification des figures du pauvre font redécouvrir les états de manque et favorisent la prise de conscience de la nécessité de nourrir et vêtir (Le Crom & Retière, 2000.5). Les formes données aux interventions pour la survie vont être largement conditionnées par le second élément du contexte, c'est-à-dire par la remise en cause de l'État providence dans les années 1980. Les systèmes de protection sociale ont été accusés d'être lourds et coûteux tout en étant impuissants à faire face aux situations les plus extrêmes (Vianes, 1985.16). En France, le Plan d'urgence adopté en Conseil des Ministres le 17 octobre 1984, et qui prévoit notamment la distribution d'excédents agricoles, inaugure une série de programmes annuels. Outre qu'ils ont légitimé le retour à une lecture de la pauvreté en termes absolus et qu'ils ont occulté

les questionnements en termes d'inégalités sociales, ces programmes portent sur des périodes trop courtes pour être de véritables outils de lutte contre la pauvreté. Il s'agit plutôt d'assurer la survie dans la pauvreté. L'une des conséquences à court terme a été la création des Restos du Cœur en 1985 par Coluche (Séchet, 2001). Dans les Etats-Unis conservateurs des années 1980, les attaques portées contre les supposés effets désincitatifs des aides sociales ont été particulièrement violentes (Séchet, 1996). La remise en cause du *welfare* et la montée progressive de l'idée de *workfare* et de l'*empowerment* n'ont bien évidemment pas amélioré l'image de ceux qui sont les plus désocialisés et les plus éloignés du marché de l'emploi.

La crise urbaine des années 1980 aux Etats-Unis, des années 1990 en France, constitue le troisième élément du contexte. Le *homelessness* aux Etats-Unis, à un moindre degré le « sans-abrisme » en France, ont été de réelles questions sociales. La présence très visible des *homeless* et des SDF génère des sentiments d'insécurité, de désordre, de faiblesse des pouvoirs sur la ville. Les édiles locaux sont contraints d'apporter la preuve qu'ils ne fuient pas leurs responsabilités, quand bien même ils peuvent, à raison, penser que c'est l'État, républicain en France, fédéral aux Etats-Unis, qui ne remplit pas ses obligations. À New York, les administrations Dinkins (1988-1993) et surtout Giuliani (1993-2003) vont combiner politique répressive et redéploiement du système d'hébergement (Curinier, 2001). En France, de nombreux maires ont répondu à la manche agressive par des arrêtés anti-mendicité. Ceux-ci ne concernent généralement pas le territoire communal dans sa totalité mais des secteurs bien délimités : les centres-villes, les quartiers commerciaux et les quartiers historiques à forte activité touristique. Il s'agit de « nettoyer » la ville, d'en faire disparaître ceux qui menacent l'ordre public, les choix de valorisation patrimoniale, et les intérêts économiques des commerçants ou des propriétaires. Pour rendre les SDF moins visibles, les municipalités font aussi des efforts pour améliorer l'information sur les services existants. Moyen sans doute de faire rentrer les SDF dans des murs... en même temps que les choix de mobiliers urbains rendent plus difficile leur survie à la rue (l'enlèvement ou la découpe des bancs, la disparition des toilettes publiques gratuites n'en sont que deux exemples).

### La recomposition des systèmes d'acteurs

Les éléments de contexte présentés ci-dessus et les transformations des politiques d'aides aux sans abri qui en ont découlé ont abouti à une recomposition du rôle des différents acteurs.

L'échelon local a toujours joué un rôle prépondérant. Que, cela ait été, selon les villes, dans un cadre plutôt paroissial ou plutôt municipal, c'est toujours dans la proximité que s'est faite la prise en charge des plus démunis. La communauté soigne ses pauvres en même temps qu'elle condamne l'errance et le vagabondage. Au cours des années 1980, se constitue dans chaque ville un système local d'aide aux sans-abri dans lequel l'intervention d'au moins trois niveaux d'acteurs contribue à configurer l'offre dans un territoire et pour une population donnée. Il s'agit du niveau national, avec un éventuel dédoublement dans les pays fédéraux, du niveau local (les municipalités) et du niveau de proximité immédiate (le tissu associatif au plus près des habitants).

En France, l'affirmation d'une politique nationale de lutte contre la pauvreté à partir du milieu des années 1980, ainsi que la nécessité de structurer le champ de l'aide alimentaire pour gérer les surplus agricoles européens, ont contribué à un renforcement du rôle local de l'État. L'échelon européen pourrait aussi être pris en compte puisque c'est dans le cadre de la PAC qu'ont été élaborées les modalités de gestion des surplus qui imposent de sélectionner et approvisionner les distributeurs de la manne. L'aide alimentaire relevant du principe de subsidiarité, les États se réservent la compétence de la reconnaissance de ces distributeurs. La France a fait le choix de s'appuyer sur quatre réseaux associatifs nationaux : d'une part, les Restos du Cœur et le Secours populaire français qui redistribuent directement, d'autre part, les Banques alimentaires, créées fin 1984, et subsidiairement, dans les départements où il n'y a pas de Banque alimentaire, la Croix Rouge, qui répartissent les produits entre de nombreuses associations locales. Plus récemment, avec la loi de lutte contre l'exclusion adoptée en décembre 1998, l'État a imposé la mise en place d'un numéro d'urgence pour les sans abri, le 115. Cette présence accrue de l'État n'a pas réduit le rôle majeur des municipalités, qui peuvent proposer des services spécifiques aux sans-abri, ni celui des associations et des professionnels de l'action sociale.

Au Canada, l'Initiative nationale pour les sans abri (INSA) adoptée en décembre 1999 repose sur l'établissement de partenariats aux trois niveaux national, provincial, et local. Le bilan réalisé par le gouvernement fédéral à la fin de l'année 2003 indique qu'en trois ans, les collectivités territoriales ont entrepris plus de 1800 projets dont le financement provient en totalité ou en partie de l'INSA. Les plus nombreux sont locaux. Les grands types d'acteurs sont donc les mêmes qu'en France: gouvernement fédéral, gouvernement provincial, municipalités, très nombreuses associations majoritairement liées aux mouvements d'Église.

Aux États-Unis, le niveau fédéral est moins présent qu'au Canada. C'est à ce niveau que sont définies les grandes orientations en matière de *welfare* et que sont adoptés quelques programmes nationaux. Pierre angulaire du programme fédéral de sécurité alimentaire, le *Food Stamp Program* bénéficie peu aux *homeless* puisque, outre la complexité des dossiers à remplir et la longueur des délais d'obtention, la première exigence est de fournir une adresse. Les *homeless* sont davantage concernés, indirectement, par *The Emergency Food Assistance Program* (TEFAP) mis en place dans le cadre de *The Emergency Food Assistance Act* de 1983. Celui-ci est géré par le Département de l'Agriculture qui se charge de l'achat des surplus agricoles et les répartit entre les États et le District fédéral. À charge pour eux d'assurer la redistribution au plus près des destinataires. À New York, les trois principaux acteurs sont une administration municipale dotée de services spécifiques depuis 1994 (le *Department of Homeless Services* – DHS), la Cour Suprême de l'État de New York qui peut influencer sur la politique municipale, les très nombreuses associations à but non lucratif et les groupes de défense qui gèrent les foyers d'hébergement (Curinier, 2001).

Les velléités des municipalités françaises pour structurer l'aide aux sans-abri n'ont pas affaibli l'importance prise par les associations. À la Libération, le champ associatif caritatif s'organise à l'échelle nationale. Quelques grandes associations aux références idéologiques affirmées (le Secours Catholique, le Secours Populaire, puis Emmaüs et ATD-Quart-monde pour les plus importantes) dominent une multitude d'associations locales. L'aide alimentaire apportée par les restaurants municipaux a pris un caractère de plus en plus résiduel. Globalement, jusqu'à la fin des années

1970, il était possible de distinguer deux grandes tendances, « non sans rapport avec la couleur politique de la majorité municipale: la privatisation et la municipalisation. Dans le premier cas, on estime que les sections locales des associations caritatives, comme les équipes de quartiers souvent liées aux paroisses, doivent et peuvent largement remplir la fonction d'assistance aux pauvres. Dans le second cas, les élus entendent affirmer leur maîtrise sur l'assistance aux pauvres » (Gontcharoff, 1992).

Les efforts de structuration du tissu caritatif local ont pu accompagner un désengagement des municipalités de la fonction nourricière. Pour elles, que la décentralisation a dotées de compétences nouvelles, nourrir est une activité qui se justifie d'abord par des préoccupations de maintien de l'ordre, de morale, de réinsertion. Dans les politiques municipales en faveur des sans-abri, la nourriture vient d'ailleurs après l'hébergement. Les associations restent donc très nombreuses. Dans l'agglomération nantaise, Le Crom et Retière ont identifié 28 associations et structures fournissant de la nourriture aux pauvres, dont huit plus directement orientées vers les sans-abri. La volonté des municipalités de maîtriser l'ensemble des possibilités locales d'aides pour les publics visés, aboutit à un contrôle accru de l'activité des associations qui sont de plus en plus instrumentalisées.

## COMMENT ET POURQUOI NOURRIR ?

### Permanence et évolution des formes de ressources

Avant les années 1980, les formes de la charité en matière de nourriture sont stables: bons alimentaires délivrés par les services sociaux ou *food stamps*, restaurants sociaux, soupes populaires ou *emergency kitchens* ou encore *soup kitchens* qui offrent des repas chauds, paniers-repas ou *food pantries* à emporter ou livrés à domicile. Après 1980, les aides se diversifient et s'organisent dans le cadre des dispositifs d'urgence. Même avec des acteurs nouveaux comme les Restos du cœur, les formes traditionnelles d'aide alimentaire se maintiennent.

À Nantes (Le Crom & Retière, 1999) où l'aide alimentaire (et souvent vestimentaire) est assurée par les trois grandes associations nationales et par de nombreuses petites associations ou structures locales, une distinction peut être opérée entre celles qui fournissent

des paniers-repas ou des colis, soit à domicile soit au local de l'association, à l'instar des Restos du Cœur ou du Secours Populaire, et celles qui offrent des repas. Parmi les premières, dont la forme d'action est plus adaptée aux besoins des ménages qu'à ceux des marginaux sans abri, certaines sont anciennes, comme les confréries Saint-Vincent-de-Paul ou les Petits Frères des Pauvres. D'autres sont plus récentes, comme par exemple l'association herblinoise de restauration pour l'insertion et le social. Cette association parapublique est logée dans le centre social de Saint-Herblain et distribue de la nourriture à des familles dotées d'une carte délivrée par le Centre communal d'Action sociale (CCAS). Les associations qui ciblent plutôt la clientèle SDF et délivrent des repas sont au nombre de quatre. « Brin de causette » créée en 1970 près du grand marché nantais de Talensac offre des petits-déjeuners et des plats chauds le dimanche et les jours fériés. Il en est de même pour « La Maison » implantée sur la commune de Rezé. Deux associations plus importantes servent des repas complets les jours ouvrables. Il s'agit de l'association « Les Eaux vives » dont le restaurant « Clairefontaine » a servi 8500 déjeuners en 1999 et du restaurant social des restaurants du cœur, « Chez Denise », qui délivre environ 120 repas le midi. De plus, le CCAS de Nantes possède le dernier restaurant municipal de la ville. Enfin, les structures d'hébergement et de réinsertion (CHRS) disposent elles aussi de services de restauration.

Les distributions itinérantes sont une forme de services qui a beaucoup progressé au cours des années 1990. Le fait d'aller à la rencontre du pauvre n'est pas nouveau. À Nantes encore (Le Crom et Retière, 2000), trois associations font des distributions itinérantes :

- « les Cars du cœur » qui fonctionnent en articulation avec le restaurant Chez Denise depuis 1990. La question de départ était la suivante : à quoi bon distribuer des paniers à ceux qui n'ont pas la possibilité de réchauffer une boîte de conserve ou de faire du café ? Les Cars du cœur pour lesquels le seul critère est de ne pas avoir de domicile s'adressent tout particulièrement aux jeunes en errance ;

- « La Mosquée » qui, depuis 1997, sert le couscous de l'amitié à Nantes comme dans de nombreuses villes où le Secours islamique a déployé une stratégie d'implantation. La distribution des repas est assurée pendant les week-ends place du Bouffay en plein centre de la ville ;

- enfin, en 1998, un groupe d'étudiants a cherché à rajeunir l'image de Saint-Vincent-de-Paul en organisant la distribution de soupe et de sandwiches pendant les week-ends.

La distribution de nourriture s'est donc, dans ses formes, adaptée pour mieux répondre aux besoins de populations souvent plus jeunes et plus désocialisées qu'avant.

Aux offres de ressources officielles, s'ajoutent les ressources informelles. Nombreux sont les SDF qui ont recours au glanage sur les sites des marchés. D'autres tentent de trouver de quoi s'alimenter dans les poubelles des restaurants et autres commerces alimentaires. À Bordeaux, un groupe de personnes à la rue avait constaté que les employés d'un salon de thé dans un secteur aisé de la ville jetaient des sandwiches à la poubelle aux alentours de 21 heures. Le but était alors d'aller récupérer le butin avant le passage des éboueurs, et ce dans la plus grande discrétion possible afin de ne pas se faire remarquer par les employés du commerce. En échange de services, certains obtiennent de la part des commerçants des rétributions sous forme de nourriture. Les relations entre commerçants et personnes à la rue ne sont pas toutes placées sous le signe du conflit. Les riverains développent des contacts avec certains d'entre eux qu'ils reconnaissent comme des habitués du quartier et leur apportent des repas chauds. Certains passants préfèrent donner à manger plutôt que de donner de l'argent. Beaucoup motivent ce don de sandwiches ou de gâteaux par un souci de ne pas voir leur argent partir dans la consommation de boissons alcoolisées. Le dernier moyen pour se nourrir reste encore d'acheter directement dans les magasins, de voler des produits ou de les consommer sur place.

### **Nourrir, apprivoiser, discipliner**

Donner n'est pas un acte gratuit, il implique, et ce depuis des siècles, une contrepartie pour le destinataire du don : l'insertion. Les Restos du cœur ne font pas exception à cet objectif d'inculcation de normes sociales, même si la culture de l'institution veut que cela s'y fasse sans cravate, en se tutoyant et en s'embrassant. C'est ce qui justifie l'obligation faite aux bénéficiaires de se déplacer en personne pour recevoir leurs colis alimentaires. Nourrir apparaît donc comme une réponse apportée à une nécessité vitale mais aussi comme un moyen de garder contact avec le SDF. Le site du service

« Social, Solidarité, Santé » de la Ville de Rennes illustre bien cette confusion des objectifs. Il présente la rue comme une voie sans issue. Dans les deux équipements que sont le restaurant social « Le Fourneau », ouvert tous les matins du lundi au samedi, et l'accueil de jour « Le Puzzle », ouvert tous les après-midi sauf le lundi, « au-delà du service proposé (petit-déjeuner et repas du midi; douches, machines à laver, consignes), le travail de socialisation est essentiel. En clair, on essaie de suivre les personnes, de les accompagner si elles le souhaitent. On règle par exemple des problèmes de sécurité sociale, explique Olivier Delaunay, responsable du Fourneau. On essaie aussi de ne pas banaliser l'inscription, notamment pour les jeunes... ».

L'attente de ce qui peut être considéré comme une insertion caritative est le reflet du renforcement et de la différenciation des exigences de contreparties inhérentes à l'évolution des formes politiques de gestion de la pauvreté et des pauvres. Les SDF n'échappent pas à la tendance à l'établissement d'une distinction entre bons et mauvais pauvres, méritants et non. Emilie Currier a bien montré comment dans la politique à l'égard des SDF à New York, le différentiel de mérite, établi sur la base d'un différentiel des besoins, se traduit par un différentiel de secours qui repose tout particulièrement sur la séparation entre services pour les individus isolés et services pour les femmes et les familles.

La pression de l'exigence d'insertion et les velléités de maîtrise du système local d'offre de nourriture peuvent déboucher sur des conflits d'acteurs entre pouvoir municipal et associations, et notamment celles qui sont les plus liées aux paroisses. Donner de l'argent à celui qui fait la manche au porche d'une église pour qu'il se nourrisse, ou pour qu'il s'approvisionne en produits que le bénéficiaire du don jugera indispensables, entrave les velléités municipales de contrôler les pauvres. On comprend alors qu'aient pu émerger des invitations à ne pas donner directement de l'argent, en même temps que se sont multipliées les invitations aux dons aux grands réseaux associatifs mieux contrôlés, avec en contrepartie des déductions fiscales.

### **Des exigences d'insertion différentes selon les saisons**

L'aide alimentaire a pour caractéristique d'être saisonnière. La distribution des repas et des colis se déploie avec plus d'ampleur en hiver. La période de

Noël reste la période où la compassion à l'égard des SDF est la plus exacerbée. À cette occasion, des associations organisent des réveillons pour les gens de la rue. C'est ainsi que la communauté de Saint-Egide, née à Rome en 1968 au lendemain du concile Vatican II, veut que le jour de Noël soit pour les pauvres comme ça l'est pour les familles, une journée de rassemblement et de fête. Depuis 1982, la communauté organise chaque année dans la basilique Santa Maria in Trastevere (le quartier du Trastévère était il y a vingt ans l'un des principaux quartiers d'accueil des plus pauvres dans la ville de Rome) un grand repas destiné avant tout à ceux qui sont considérés comme sans toit : le site web de la communauté indique qu'il s'agit de « *I nostri amici barboni, profughi senza tetto, i bambini di strada. Ma anche mendicanti...* », c'est-à-dire des clochards, des mendiants, des réfugiés, des enfants de la rue.

Comme la politique de l'urgence dans son ensemble, le fonctionnement des points de distribution de l'aide alimentaire est fréquemment calé sur un calendrier saisonnier, comme si les besoins alimentaires des SDF étaient moins importants hors de la saison hivernale. L'hiver est une période où la sensibilité de l'opinion publique, alimentée par les médias, est importante. Ce souci inégal dans le temps trouve son explication dans une vision segmentée du pauvre. Il y a le SDF version hivernale, c'est le crève-la-faim, vulnérable, qui a besoin d'être abrité et nourri et puis celui de l'été qui, avec l'arrivée du beau temps et des touristes, gêne. Or le caractère saisonnier de la distribution de nourriture est à la base de problèmes graves, puisque la santé des personnes se dégrade l'été et qu'elles meurent l'hiver (Declerck, 2001).

## **LES PUBLICS, LEURS LECTURES DES RESOURCES ET LEUR SITUATION NUTRITIONNELLE**

### **Des publics hétérogènes**

D'après une enquête récente de l'INSEE, les usagers des services de distribution de repas et d'hébergement forment une population majoritairement masculine, la surreprésentation des hommes augmentant avec l'âge. Cette population est relativement plus jeune que la moyenne de la population française. Depuis quelques années, les professionnels s'inquiètent de la féminisation et du rajeunissement de la catégorie SDF, ce qui traduit un élargissement des rangs de l'exclusion.

Toujours selon la même source, deux personnes sur trois vivent seules. Le fort taux d'étrangers – 29 %, soit quatre fois plus que dans la population française – fait écho à la réalité de la pauvreté qui touche davantage les étrangers. Mais, au-delà des moyennes, la population SDF se caractérise par sa forte hétérogénéité. On y trouve des jeunes sans ressources mis à la porte par leurs parents ou ayant quitté le foyer parental d'eux-mêmes, des femmes battues, des hommes qui ont perdu leur travail et qui se sont retrouvés à la rue suite à un divorce douloureux, des chroniques de la rue, des individus en souffrance psychique en attente d'une solution adaptée à leurs problèmes, des demandeurs d'asile, etc.

Cette diversité de profils et de trajectoires se retrouve dans la position par rapport à l'hébergement. Cela va de la rue jusqu'au squat (immeubles, maisons, hangar désaffecté...) en passant par l'hébergement en foyer, en hôtel ou de façon précaire chez la famille ou les amis. À chaque profil de personnes sans domicile correspond un type de ressources alimentaires. Ainsi, certains ne passeront pas par les foyers qui distribuent des repas mais qui exigent en contrepartie des démarches de réinsertion. Il s'agit en général des chroniques de la rue, trop désocialisés pour envisager une demande en foyer, et des groupes de jeunes mobiles, vivant en squat et qui préfèrent mobiliser des ressources informelles et les lieux qui n'exigent d'eux aucune contrepartie. Ces personnes vont davantage avoir recours aux points de distribution assurés par les camions des associations caritatives en ville.

### **Des manières de se nourrir influencées par la lecture de l'offre**

Les modes d'alimentation sont en lien étroit avec les conditions de vie des personnes. Ceux qui dorment dans la rue en général privilégient les boissons alcoolisées et mangent très peu. Leurs repas sont pour la plupart du temps constitués de pain et de boîtes de conserves. Les colis alimentaires sont en général réclamés par des personnes qui ont un abri. Ainsi, d'après nos observations, les occupants des squats lorsqu'ils disposent de quoi préparer des repas préfèrent les colis alimentaires. Quant à ceux qui sont dans des structures collectives, ils ont surtout recours à la distribution de repas déjà préparés.

Dans le domaine de l'accès aux ressources, se

pose aussi la question des inégalités de compétences. Certains vont être capables de prendre un repas trois fois par jour quand d'autres n'y parviendront pas. Il s'agit de capacités à lire les offres dans le temps et dans l'espace de la ville. L'enjeu est de maîtriser les informations relatives aux jours et aux heures d'ouverture des structures. Ces compétences peuvent s'acquérir par négociations, que cela soit avec les commerçants pour obtenir des invendus ou avec les employés des services sociaux et des associations.

Les rapports des personnes à l'aide alimentaire dépendent des représentations qu'elles en ont. Certains sans domicile n'ont pas recours à la distribution des repas. Lorsqu'on les interroge à ce sujet, ils expliquent qu'ils n'ont pas envie d'être stigmatisés et associés aux autres SDF et en particulier à la figure du clochard qui agit comme un repoussoir. Ceux-là se débrouillent par eux-mêmes en mobilisant des ressources dans l'invisibilité, en faisant la manche avec le souci de se distinguer des autres mendiants. Les co-présences de publics ne sont pas toujours aisées. Ainsi l'afflux des demandeurs d'asile notamment originaires des pays de l'est a fait fuir une partie des SDF français qui estimaient être ceux à qui il fallait d'abord apporter l'aide.

À l'échelle d'une agglomération, les SDF jaugent les ressources en séparant les bonnes adresses des mauvaises. Une hiérarchisation qui s'effectue et qui se transmet par le bouche à oreille. Les personnes à la rue distinguent les points où l'alimentation et l'accueil sont de qualité. Ainsi, à Bordeaux, le restaurant social La Marmite dont le cadre et la cuisine sont soignés sera préférée à l'association Saint Vincent de Paul où l'on sert des sandwiches au beurre de sardine dont les SDF rencontrés se sont lassés.

L'alimentation ne doit pas être réduite à un tableau des ressources, car elle relève aussi de l'acte social et culturel symboliquement significatif du traitement réservé aux personnes en situation de précarité. Les scènes d'interaction entre le personnel des services sociaux et des associations chargées de la distribution permettent de comprendre la condition des SDF dans nos sociétés. Ainsi, à l'asile de nuit de Bordeaux, il n'était pas rare d'entendre certains membres du personnel déclarer aux usagers qui se plaignaient du manque de variété de repas: « Quand on est à la rue, on mange ce qu'il y a et on fait surtout pas les diffi-

ciles ». C'est qu'on attend du SDF qu'il reçoive le don alimentaire en se conformant à l'image que la société se fait du nécessiteux.

### La situation nutritionnelle

Les Anglo-Saxons ont mis en place un indicateur de la *food security* qui correspond à la capacité de se procurer en quantité suffisante une nourriture socialement, culturellement, et nutritionnellement acceptable et par des moyens normaux, c'est-à-dire sans devoir dépendre de l'aide alimentaire ou du vol. Cet indicateur d'insécurité permet d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire à 4 % aux Etats-Unis et à 8 % au Québec (BOCCRF, 2002). Elle est fréquente chez les SDF mais l'hétérogénéité des profils demeure un obstacle à la bonne compréhension de leur situation alimentaire. Les conclusions des rapports existants doivent être reprises avec prudence parce que les publics varient d'une institution à une autre et d'une ville à l'autre. On peut toutefois, à partir de ces études, livrer quelques éléments de réflexions en lien avec nos travaux de terrain.

La situation nutritionnelle des SDF est à la fois mauvaise en quantité et en qualité. La plupart des personnes à la rue ne prennent souvent qu'un seul repas. L'enquête de l'Ined (1995) révèle que pendant la semaine précédant l'enquête, seulement 59 % des hommes et 78 % des femmes ont mangé tous les jours à midi, et 16 % des hommes et 10 % des femmes n'ont jamais pris ce repas. Celles-ci prennent plus régulièrement le repas du midi que les hommes. Cela est lié à leur meilleure prise en charge par les services sociaux et au fait qu'elles soient moins touchées par l'alcoolisme. Les jeunes sont nombreux à ne prendre qu'un repas. Les dépenses monétaires pour s'alimenter sont faibles par rapport à celles engagées pour l'alcool et le tabac (Darmon et al, 2000). On observe une maigreur importante liée à l'alcoolisme qui dégrade fortement la situation nutritionnelle de ce public.

Les problèmes de santé des sans domicile liés à la question de l'alimentation sont importants : malnutrition, dénutrition, carences en fer, en vitamines, en calcium. Les apports énergétiques sont insuffisants en quantité et en qualité. Le SAMU social de Paris a observé que les concentrations plasmiqes en vitamines C sont moins faibles chez les SDF fréquentant les centres d'hébergement, ce qui démontre l'importance des repas

pris dans les foyers même s'ils demeurent insatisfaisants d'un point de vue nutritionnel. Le SAMU constate également chez ses usagers une insuffisance en vitamines proche des seuils du scorbut. Le déséquilibre nutritionnel est donc flagrant. Pour combler les déficiences en vitamines, en minéraux et en fer, une étude pilote a été engagée par l'Inserm (Darmon, 2001) dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS) pour mettre au point un produit de complémentation à distribuer aux SDF. Le Conseil national de l'alimentation (CNA) encourage quant à lui les initiatives de supplémentation.

### CONCLUSION

La question de l'alimentation reste trop séparée de la dimension de l'insertion notamment par le biais du logement et de la santé. Une appréhension globale des personnes et de la population SDF semble faire défaut. Les études disponibles sont en effet segmentées par publics (les hommes, les jeunes, les femmes...). On constate malgré tout un début de changement. Ainsi la situation nutritionnelle évoquée par le CNA dans son bilan suite à une enquête alimentation et exclusion, est définie comme une question de santé, et à ce titre il suggère une approche intermédiaire entre l'aide alimentaire et l'aide médicale d'urgence. Le CNA préconise aussi l'insertion d'un volet alimentaire dans le dispositif plus général de la lutte contre l'exclusion. Pour autant, les réponses ne doivent pas être exclusivement nutritionnistes et se situer dans une logique d'aide biologique. On doit faire de cette thématique de l'alimentation une question politique et la sortir du champ de la morale pour considérer les SDF comme des acteurs à part entière, des citoyens et non des objets de la charité.

### Références bibliographiques

- BROUSSE C., DE LA ROCHÈRE B, MASSÉ E., 2002, Hébergement et distribution de repas, le cas des sans-domicile, *Insee Première*, n° 823.
- CURINIER E. (2001), *Les Homeless au travail? SDF et assistance sociale à New York*, maîtrise de sociologie sous la direction de Jean Copans et Anne-Marie Guille-mard, Université Paris 5 René Descartes.

- DARMON N, COUPEL J., DEHEEGER M., BRIEND A., 2000, L'alimentation des SDF : des risques possibles pour la santé, *Alimentation et Précarité*, n° 9, Bulletin du Cerin.
- DECLERCK P, 2001, *Les naufragés*, Paris, Plon.
- DUMONT I., FLEURET S., PIHET C., 2002, Détresse sociale et santé. Vie à la rue et non-demande de soins, in Fleuret S. et Séchet R (dir.), *La santé, les soins, les territoires*, Rennes, PUR.
- FIRDION J-M., MARPSAT M., LECOMTE T., MIZRAHI A., MIZRAHI A., 1998, Vie et santé des personnes sans domicile à Paris, in *Bulletin d'information en économie de la santé*, n° 13.
- GONTCHAROFF G., A l'écoute des élus, in Lion Antoine & Maclouf Pierre, *L'insécurité sociale. Paupérisation et solidarité*, Editions ouvrières, 1982, pp. 83-96.
- LE CROM J.-P. & RETIÈRE J.-N., 2000, *Nourrir, vêtir. Socio-histoire de la solidarité d'urgence à Nantes (1930-2000)*. Rapport de recherche, appel d'offres « Produire les solidarités » MIRE, Fondation de France, Crédit coopératif, convention de recherche MIRE n° 1998, septembre.
- MARPSAT M., FIRDION J-F., 2001, Vie et santé des jeunes précaires sans domicile ou en situation précaire, *CREDES, série Résultats*, n° 1355.
- SÉCHET R. (1996), *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, L'Harmattan, coll. Géographie sociale.
- SÉCHET R. (2001), La proximité dans l'urgence, les *Annales de la Recherche urbaine*, n° 90, pp. 34-42.
- VIANES A., 1985, Les politiques sociales : l'ère du soupçon, *Revue française des Affaires sociales*, n° 1, pp. 7-27.

Sites internet :

- Canada : initiative nationale pour les sans-abri : [http://www.sans-abri.gc.ca/reportcard/accomplishment-sinvestments\\_f.asp](http://www.sans-abri.gc.ca/reportcard/accomplishment-sinvestments_f.asp)
- Communauté Saint-Egide : <http://www.santegidio.org/it/>
- Programme TEFAP : <http://www.fns.usda.gov/fdd/>
- Ville de Rennes : <http://www.ville6rennes.fr>
- Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (BOCCRF), Avis sur l'exclusion sociale et l'alimentation, [www.finances.gouv.fr/dgccrf/bocccrf](http://www.finances.gouv.fr/dgccrf/bocccrf)